



Le quorum ayant été atteint, les séances ont débuté à 19h



Désignation des membres de la CCID¹

Le rôle de cette commission s'exerce en matière de contributions directes. La commission et le représentant des services fiscaux procèdent à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties afin de garantir une répartition équitable de la fiscalité locale.

Cette commission donne un avis consultatif sur les valeurs locatives cadastrales servant de base aux impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation sur résidences secondaires, taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et garantit une évaluation juste des bases fiscales pour assurer une équité entre les contribuables

Dans les communes < 2 000 habitants, il y a besoin de proposer 6 titulaires + 6 suppléants + 1 président (souvent le maire ou son représentant) auprès du Directeur de la DDFIP² qui valide la liste

Les membres sont nommés pour six ans sur proposition du conseil municipal et validation par la DDFIP.

C'est l'une des trois commissions obligatoires instituées dans les communes

Après délibération, sont nommés :

Membres titulaire	Membres suppléants
M. Jean-Marc Champigny	M. Éric Bougreau
Mme Raphaële Delrieu	M. Manoël Leclerc
M. Sylvain Rocher	Mme Christine Beauvillain
Mme Delphine Breyault	Mme Martine Neveu
M. Bernard Fillault	Mme Camille Terry
M. Marc Juszcak	Mme Céline Marot

Désignation des membres de la CLE³

Cette commission s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant en priorité la régularité des inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion ; elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Dans les communes < 1000 habitants, elle est composée de 3 membres :

- 1 conseiller municipal (hors maire et adjoints) pris parmi les membres volontaires pour participer aux travaux de la commission ou à défaut, le plus jeune conseiller municipal : proposition : Mme Raphaële DELRIEU
- 1 délégué de l'administration désigné par le préfet ou par le sous-préfet : proposition M. Stéphane BOURY,
- 1 délégué désigné par le président du tribunal de grande instance : proposition Mme Loëtitia LANGLET.

Les membres de cette commission sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 6 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Après délibération, les personnes ci-dessus nommées ont été désignées pour siéger au sein de cette commission.

Mise en place de commission municipales

Ces commissions aident les élu.es à traiter les dossiers qui sont de leur responsabilité en les préparant lors de réunions de travail. Elles lui proposent des orientations qui seront votées le cas échéant lors des réunions du Conseil Municipal.

Ainsi, il est proposé la création de 4 commissions :

- Voirie, Travaux et Bâtiments
 - ➔ Sous la responsabilité et l'expertise de l'adjoint en charge de la voirie, cette commission traitera de tout ce qui concerne la voirie, les chemins, les fossés, la circulation, les bâtiments et réseaux,
- Environnement, Gestion et aménagement du territoire communal et suivi du PLUI
 - ➔ La Commission Environnement, Gestion et Aménagement du territoire communal prépare et suit les questions liées à l'environnement, à l'organisation du territoire de la commune et au suivi du PLUi.

¹ CCID : Commission Communale des Impôts Directs

² DDFIP : Direction Départementale des Finances Publiques

³ CLE : Commission de révision des Listes Electorales



- Art de vivre et Qualité de vie

- ↳ Instance de proximité qui contribue à rendre la commune plus vivante, participative et agréable à vivre, à l'écoute des préoccupations et des souhaits de la population, cette commission s'occupera de tout ce qui touche à la vie locale et sera chargée de réfléchir et de proposer des actions pour améliorer la vie quotidienne des habitants

Important



Dans un esprit collaboratif et afin d'associer les habitant.es qui le souhaitent, il est proposé d'élargir cette commission à la population. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

- Communication

- ↳ En coordination avec la commission Art de Vire et Qualité de Vie, la Commission Communication, sous l'autorité du maire, est chargée de développer, coordonner et améliorer la communication de la commune afin d'assurer une information claire, régulière et accessible aux habitants. Elle contribue à valoriser l'action municipale, la vie locale et les événements de la commune.

Ces deux dernières commissions peuvent traiter de sujets communs et peuvent se réunir en même temps.



*Il a également été décidé d'organiser 2 réunions publiques par an pour échanger avec les habitants sur des thèmes d'actualité communale ou des sujets qui les interrogent ou les préoccupent.
Les dates seront communiquées ultérieurement.*

Désignation d'Elus référents

Il est proposé la nomination de 3 élus référents :

- Référent "Agriculteurs" → M. Sylvain ROCHER
Chargé de faire le lien entre les agriculteurs et la mairie et maintenir le dialogue entre habitants et exploitants, surtout sur les questions de nuisances, d'environnement ou d'aménagement du territoire
- Référent "RGPD" → Mme Vesna BOUVIER-PAZARKIC
Veille au respect du Règlement Général sur la Protection des Données, il vérifie que les données personnelles des usagers de la mairie sont collectées légalement, sécurisées et conservées pendant la bonne durée
- Référent "Ecoles" → Mme Raphaële DELRIEU
Chargé de faire le lien entre la mairie et les établissements scolaires (maternelles, primaires) que fréquentent les enfants de la commune.

Subventions aux associations

Pour l'ensemble des associations, il a été inscrit 1800 € au budget 2026, qui seront attribués ou non en fonction des différentes demandes qui arriveront en mairie.

Les élu.es ont concédé les montants suivants aux demandes reçues en mairie à ce jour :

Organismes	subvention votée	Organismes	subvention votée
BTP CFA St Pierre des Corps (1 élève)	30,00	ADMR	00,00 €
CMA Joué les Tours (1 élève)	30,00	Les aveugles de France	00,00 €
MFR Azay le Rideau (1 élève)	30,00	Secours catholique	00,00 €
Comice agricole	41,00	Cantine scolaire	700,00 €

Participation aux frais de fonctionnement des Ecoles

L'Ecole du Sacré Cœur de Richelieu a demandé la participation de la commune aux frais de fonctionnement pour 1 élève y étant scolarisé. Cet établissement est d'ordre privé mais a signé un contrat avec l'Etat. Il est donc obligatoire pour la commune d'y contribuer. Décision a donc été prise de verser 500 € à cette structure scolaire.

Numéro de permanence des élu.es

En cas d'urgence sur la commune, les Week-End, jours fériés, en période de congés et en dehors des heures ouvrables (de 18h à 07h le lendemain), une permanence des élu.es est instaurée à compter du 18 mai 2026.



Un numéro de téléphone unique sera à composer : 07.800.965.63



**Fermeture de la mairie
le vendredi 15 mai**



Mariage de
Géraldine LETEUIL & Stéphane BRAULT, le 4 avril.
Nous renouvelons toutes nos félicitations
aux heureux mariés

Bienvenue à
Fabienne ORY & Yvan LAILLE
Les Blutières

Nouvel artisan sur notre commune

MINI PELLE ET CHAUFFEUR
Yvan LAILLÉ
CROSSAC
yvanlaille@free.fr
TERRASSEMENT
TRANCHEE
TROU
1 rue des Closes 44160 CROSSAC
06 21 32 51 94 www.ttt-terrassement-44.fr

À venir : Collecte des Ordures Ménagères

Un nouveau point de regroupement va être installé prochainement au croisement situé près du château d'eau afin de réduire la distance de dépôts des OM pour une partie des habitants résidant dans ce secteur.

De même, les conteneurs verre et papier installés actuellement dans le bourg seront déplacés sur le point de regroupement principal situé aux Blutières.



Fête des Roses au Château du Rivau

La collection de roses du Château du Rivau, riche de 512 variétés de roses différentes, vous réserve quelques surprises ! Cette collection de roses parfumées, labellisée par le *Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées* (CCVS), est unique en France. Véritable paradis pour les roses, empli de parfums somptueux et enivrants, le Rivau propose un weekend de rêve avec de nombreuses promenades botaniques, artistiques, ludiques ou gourmandes.

De grands noms du monde de la Rose et des jardins et plus de 50 exposants (rosiéristes, artisans d'art, créateurs, libraires, produits gourmands...) seront présents tout au long du week-end.

Et événement exceptionnel, le dimanche après-midi, sera fêté le baptême de la Rose *Fée du Rivau*, une rose parfumée violine obtenue par Dominique Bezy des *Roses du Haut Layon* !

Plus d'information : <https://www.chateaudurivau.com/fr/agenda.php>

Fête des Roses
6 ET 7 JUIN
BAPTÊME DE LA ROSE FÉE DU RIVAU
ROSIÉRISTES • PÉPINÉRISTES • 50 EXPOSANTS
ATELIERS ET VISITES BOTANIQUES
Château du Rivau
ses jardins de conte de fées
WWW.CHATEAUDURIVAU.COM

SOIRÉE FESTI CHAMPÊTRE
MENU : Apéritif - Entrée
Entrecôte, haricots blancs
Salade - Fromage - Dessert
Samedi 6 JUIN 2026
M. Salle des fêtes de Lémeré à 19H30
Prix : 26 € par pers.
Enfant : 15 € (-10 ans)

Le Comité des Fêtes organise une soirée festi-champêtre, avec animation musicale, le 6 juin prochain et vous propose de participer à ce repas.

Ses membres passeront à vos domiciles pour les inscriptions. Vous pouvez vous inscrire directement, dès à présent, **avant le 23 mai** auprès de Sylvain Rocher : **06 84 48 69 02**

➡ Cette animation se réalisant sous chapiteau, **des volontaires sont d'ores et déjà sollicités pour aider à son montage le jeudi 4 juin à 14h00.**



Les RV 2026

Voici le calendrier des manifestations connues à ce jour
(sous réserve de modifications)

Mai

Ma 26 (11h30) } Fables#2 (théâtre) - Château du Rivau - Léméré*
Je 28..... }

Juin

Sa 6 & Di 7 Fête de la Rose *
Sa 6 Soirée Festi Champêtre (Comité des Fêtes)
Je 11 (18h) A Livre Ouvert (Bibliothèque)
Di 14 (11h) La Roulotte à Swing (chansons)- Pussigny - Cœur de bourg*
Ve 26 (20h30) Westminster-Venise-Leiptzig (concert a capella) - Faye-la-Vineuse*

Juillet

Sa 4 (20h30) Mango Dore Gang of Musette (concert, bal) -Nouâtre*
Me 8 (21h)..... Avon les Roches
Je 9 (21h)..... Courcoué
Ve 10 (21h) Maillé } Ziako & le Plein de Super (cinéma plein air) *
Di 12 (16h30)..... Mango Dore Gang }

Août

Sa 8 & Di 9 Joutes Equestres médiévales *
Sa 8 (19h)..... Championnes en Meute (danse, cirque & gymnastique) - Jaulnay*
suivi d'un pique-nique participatif
Di 16 Course de Caisses à savons à l'Arsonnière

Septembre

Sa 5 Vide Grenier - Animations - Feu d'artifice (Commune/Comité des Fêtes)
Ve 11 (20h30)..... Les Femmes Savantes (théâtre) - Saint-Epain*
Sa 19 & Di 20 Journées du Patrimoine *

Octobre

Ve 2 (20h30) J'veux du Soleil ! (chanson française) - Panzoult -Le Cube*
Je 8 (18h00)..... A Livre Ouvert (Bibliothèque)
Sa 10 & Di 11 Fête de la Citrouille et de l'Automne *
Je 29 → Sa 31 Halloween *
Sa 17/10 Banquet des Seniors (Commune)

Novembre

Me 11 (11h00) Célébration de l'Armistice - Cimetière (Commune)

Décembre

Je 10 (18h) A Livre Ouvert (Bibliothèque)
Di 13 (15h) Arbre de Noël (Commune)

*Convention culturelle de la CC-TVV : <https://www.cc-tvv.fr/programmation-tout-public/>

*Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau : www.chateaudurivau.com/fr/agenda.php

Permanences en mai

Mardi 12 & 19 de 18h30 à 20h00
Lundi 18..... de 18h30 à 20h00
Jeudi 21 & 28..... de 18h30 à 20h00
Pour tout rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Léméré - 1 rte de Sazilly
Tél : 02.47.95.70.36

Tél permanences Elus : 07.800.965.63

@-mail : commune-lemere@orange.fr

Site : commune-lemere.fr

Tableau d'affichage :
<https://datahall.mydigilor.fr/app/#/home/513>



Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

Bibliothèque communale

Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : biblio-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h00-18h30
Samedi	10h30-12h30	



Métamorphoses au Rivau

La nouvelle exposition d'art contemporain en Val de Loire L'exposition invite les visiteurs à une traversée de l'histoire de l'art du passé grâce au regard créatif et espiègle des artistes de notre temps ! À partir de détournements et recyclages d'œuvres clés de l'histoire de l'art de la Renaissance, les secrets des grands peintres du XVIe siècle et des merveilles des cabinets de curiosités se découvrent sous un angle inédit, entre humour et émerveillement.



Exposition permanente
du 1er avril au 1er novembre 2026



DÉPART EN GARE DE RICHELIEU

Billet pour un voyage particulier



15 juin > 20 septembre

Richelieu,
La gare



EXPOSITION /
INSTALLATION